

Fédération de Squash Luxembourgeoise

ANNUAIRE FÉDÉRAL

2010/2011



B.P.1255
L - 1012 Luxembourg
Fax : (352) 26 48 13 18

Internet : www.fsl.lu

email : contact@fsl.lu

PRÉFACE – LE MOT DU PRÉSIDENT

J'étais content lorsqu'il m'a été demandé de rédiger cette préface à l'Annuaire Fédéral, car non seulement cela me permet de m'adresser à tous les « squasheurs » au Luxembourg au début de mon nouveau mandat de Président, mais aussi parce que c'est l'occasion de remercier Georges Kieffer pour tout ce qu'il a fait pour le squash ici durant ces 20 dernières années. Georges a bien géré la Fédération pendant une période où nous avons connu beaucoup de changements - de nouveaux clubs, évolution importante des équipes nationales, des tournois plus prestigieux - mais Georges a toujours réussi à trouver une solution. Merci Georges!

La saison écoulée s'est terminée par une victoire inédite dans les ligues de l'équipe d'Angels, qui représentera le Luxembourg prochainement au tournoi européen des clubs champions. La Coupe a été remportée par le SC Sandweiler. Les équipes nationales ont eu des résultats très honorables, avec une deuxième place pour les hommes au tournoi des petites nations à Malte et la 21^{ème} place (sur 28) aux Championnats de l'Europe à Aix-en-Provence. Les dames ont pu terminer à la 23^{ème} place (sur 26) à Aix-en-Provence. Nos juniors ont participé à de nombreux tournois internationaux au cours de la saison et montrent maintenant leur capacité de passer aux rangs des équipes séniors au cours des saisons à venir.

Au niveau national, la Commission sportive, sous la tutelle d'Eric Pécheur, continue à assumer la charge de tout ce qui nous permet d'avoir un sport et surtout des ligues "inter-clubs" bien organisées. Avec plus de 200 joueurs licenciés, ceci représente un défi important.

Au niveau international, il y a comme d'habitude une série importante de tournois avec l'entraînement et le coaching de notre nouveau Coach National Paul Tuffin. Nous espérons de bons résultats pour la saison qui cette année se termine avec les "Jeux des petits états de l'Europe", qui auront lieu au Liechtenstein. Je remercie au passage Nathan Sneyd, parti au printemps après 7 années couronnées de succès comme Coach National - bonne chance pour l'avenir, Nathan.

Enfin, cette saison verra dans notre agenda le tout premier tournoi international "junior" organisé à Top Squash en mai 2011. Les préparations ont déjà commencé et nous comptons sur votre soutien pour organiser un beau tournoi.

Stephen Kaiser

Président FSL

Septembre 2010

PRÉFACE – LE MOT DU PRESIDENT	1
ORGANISATION FSL	3
CLUBS AFFILIÉS.....	4
DATES DE TOURNOIS ANNONCÉS	14
COUPE DE LUXEMBOURG	15
CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES 2010 / 2011.....	16
CALENDRIER 2010 / 2011	17
CLASSEMENT INTERNE DES JOUEURS PAR CLUBS	19
TRANSFERTS	27
CLUBS ET TERRAINS DE JEUX	27
TRANSMISSION DES RÉSULTATS.....	27
RÈGLEMENT CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES.....	28
RÈGLEMENT LICENCES.....	33
RÈGLEMENT CLASSEMENT FSL.....	35
RÈGLEMENT COUPE DE LUXEMBOURG.....	37
RÈGLEMENT DE BASE TOURNOIS FSL.....	38
MANUEL DU PARFAIT CAPITAINE.....	39
NUMEROS UTILES.....	40
CENTRES MEDICOS AGRÉES AU LUXEMBOURG	41
CONTRÔLES ANTI-DOPAGE	41
PALMARES.....	42

ORGANISATION FSL

Administration	Président : Trésorier : Membres :	KAISER, Stephen ROADWAY, Adrian DENIS, Sandra VANDERVORST, Monica WEBER, Arny HOFFMANN, Fernand
Commission Technique	Licences, médicos, résultats & classements : Relation Presse : Arbitrage : Championnat Dames : Autres membres :	PÉCHEUR, Eric DENIS, Sandra COLART, Marc STREITZ, Jill VERHOEVEN, Daniel GREGORIUS, Germain
Site FSL	Webmaster : Email :	KRAMER, Marcel contact@fsl.lu
Commission Sportive	Entraîneur FSL : Capitaine Hommes : Capitaine Dames :	TUFFIN, Paul RAVAL, Sanjay DENIS, Sandra
Tribunal	Membres :	HOOGEWERF, Francis WATSON, Jerry ERPELDING, Frank KIEFFER, Georges KIEFFER, Philippe

BASTOGNE SQUASH CLUB

(BAS)

Adresse Domaine de Renvall
1 Route de Marche
B-6600 Bastogne
Tél : (32) 61 21 71 51

Comité

Président: GEORIS, Pierre Tél privé : (32) 61 21 60 07
georis-horman@skynet.be Mobile : (32) 472 85 38 82

Secrétaire: WIRIX, Peter Tél bur. : 95 95 24 93
peterwirix@yahoo.fr Tél privé : (32) 61 21 64 39

Trésorier: VIENNE, Philippe Tél bur. : 22 39 491
philippe.vienne@skynet.be Tél privé : (32) 61 26 70 77
Mobile : 621 29 44 85

Capitaines des équipes

1. VINCENT, Christophe Tél privé : (352) 26 91 71 45
vincent_christophe@emc.com Mobile : 621 36 53 88

2. VAST, Laurence Mobile : (32) 484 50 04 25
lolovast@yahoo.fr

Terrain de jeu Domaine de Renvall
1 Route de Marche
B-6600 Bastogne
Tél : (32) 61 21 71 51

Adresse E.I.B. (European Investment Bank)
100, Bld Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg Kirchberg
Tél : 43 79 1
EBSquashClub@eib.org

Comité

Présidente: VANDERVORST, Monica Tél bur. : 42 66 88 228
vandervo@eif.org Mobile : 691 87 51 69

Trésorière: LUND, Kristina Tél bur. : 43 79 88 629
lund@eib.org Mobile : 621 361 943

Autre contact: JUAN, Isabel Tél bur. : 43 79 896 56
juan@eib.org

Capitaines des équipes

1. JUAN, Isabel Tél bur. : 43 79 896 56
juan@eib.org

2. LUND, Kristina Tél bur. : 43 79 88 629
lund@eib.org

Terrain de jeu E.I.B. (European Investment Bank)
100, Bld Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg Kirchberg
Tél.: 43 79 1

ETTELBRÜCK SQUASH CLUB

(ETT)

Adresse
Squash Club Ettelbrück
Hall Omnisport du Deich
Rue du Deich
L-9012 Ettelbrück
Tél : 81 91 81 251

Site Internet www.sce.lu

Comité

Président:	KRAMER, Marcel marcel.kramer@education.lu	Tél privé : 81 09 36 Mobile : 691 81 09 36
Secrétaire:	PETITJEAN, Thierry thierry.petitjean@loterie.lu thierry2208@gmail.com	Tél bur. : 22 57 58 91 Mobile : 691 791 104
Trésorier:	VÖLKENING, Thomas thomas.volkening@education.lu	Tél privé : 26 80 03 70 Mobile : 621 78 18 32

Capitaines des équipes

1. KRAMER, Marcel marcel.kramer@education.lu	Tél privé : 81 09 36 Mobile : 691 81 09 36
2. WEBER, Arnold arnold.weber@education.lu	Tél privé : 23 62 30 17 Mobile : 691 62 30 17
3. PETITJEAN, Thierry thierry.petitjean@loterie.lu thierry2208@gmail.com	Mobile : 691 791 104 Tél bur. : 22 57 58 91

Terrain de jeu
Hall Omnisports du Deich
L-9012 Ettelbrück
Tél : 81 91 81 251

LAZY LOB

(LL)

Adresse c/o ROADWAY, Adrian
7, rue des Pommiers
L-7258 Helmsange
Fax bureau : 47 59 21-340

Comité

Président: ROADWAY, Adrian Tél bur. : 47 59 21 336
adrian.roadway@lbbw.lu Tél privé : 33 12 39

Secrétaire: ROADWAY, Adrian

Trésorier: ROADWAY, Adrian

Capitaines des équipes

1. ROADWAY, Adrian Tél bur. : 47 59 21 336
adrian.roadway@lbbw.lu Tél privé : 33 12 39

Terrain de jeu Top Squash
25, rue de la Gare
L-5218 Sandweiler
Tél. 35 71 81

SQUASH MONT-SAINT-MARTIN

(MSM)

Adresse c/o GRISEL, Ghislain
8, rue Gambetta
F-54350 Mont-Saint-Martin
Mobile : (33) 671 79 75 35
kichous@free.fr
g.grisel@seconsult.lu

Site Internet www.msmsquash.net

Comité

Président: GRISEL, Ghislain voir ci-dessus

Secrétaire: PIERRE, Kevin Mobile : (33) 673 24 45 79
perrethinaikos@hotmail.fr

Trésorier: LHUILLIER, Denis Mobile : (33) 680 66 12 37
lhuillierde@wanadoo.fr

Capitaines des équipes

1,2. GRISEL, Ghislain voir ci-dessus

Terrain de jeu Complexe Sportif du Plateau Terres de Mercy
61bis, rue de la Forêt
F-54350 Mont-Saint-Martin
Tél. (33) 3 82 25 47 75
(voir plan d'accès sur le site www.fsl.lu)

PÉTANGE SQUASH CLUB

(PET)

Adresse Squash Club Pétange
Annexe centre sportif de Pétange
46, rue Pierre Hamer
L-4737 Pétange

Café / buvette Schagalu
Tél/fax : 50 41 08

Comité

Président: GALANO, Lucien Mobile : 691 63 02 01
lgalano@acslux.lu
galano@pt.lu

Secrétaires: FASSBENDER, Jeff Mobile : 691 26 34 35
jfassben@pt.lu

HOFFMANN, Fernand Mobile : 661 18 07 02
fernben@pt.lu

Trésorier: Fatima FREYMANN
fatima@lcma.lu

Capitaines des équipes

1. DEDENON, Jacky Mobile : 691 30 25 41
jackdedenon@tele2.lu

ou CRISMER, Hervé Tél bur. : 48 48 80 788

2, 3, 4. GREGORIUS, Germain Mobile : 621 28 65 88
germain.gregorius@aev.etat.lu

ou GALANO, Lucien Mobile : 691 63 02 01

Terrain de jeu Annexe centre sportif de Pétange
46, rue Pierre Hamer
L-4737 Pétange
Café / buvette Schagalu
Tél/fax : 50 41 08

SANDWEILER SQUASH CLUB

(SCS)

Adresse Squash Club Sandweiler
25, rue de la Gare
L-5218 Sandweiler
Fax : 35 76 09

Comité

Président: TUFFIN, Paul Tél bur. : 35 71 81
pt@squashlogic.com Mobile : 621 29 78 91

Secrétaire: TUFFIN, Paul

Trésorier: MICH, Claudia Mobile : 621 49 78 35
claudia.mich@db.com

Capitaines des équipes

1, 2.
TUFFIN, Paul Mobile : 621 29 78 91
pt@squashlogic.com

3, 4, 5.
PÉCHEUR, Eric Mobile : 621 36 38 91
eric.pecheur@leitmotiv.fr

Terrain de jeu Top Squash
25, rue de la Gare
L - 5218 Sandweiler
Tél : 35 71 81

DATES de TOURNOIS ANNONCÉS

- **24 et 25 septembre 2010 :**
« Tournoi de Pétange » - Pétange
- **8 et 9 octobre 2010 :**
« Tournoi amical rentrée Arelsquash » - Arlon
- **12 & 13 Novembre 2010 :**
« Championnat national individuel FSL » - Sandweiler
- **10 & 11 Décembre 2010 :**
« The Clubs Open » - Sandweiler
- **Janvier 2010 :**
« Dunlop Squash Circuit » - Sandweiler
- **11 & 12 février 2011 :**
« Tournoi Open d'Ettelbrück »
- **19 février 2011 :**
« Circuit Junior Dunlop 2010-2001 » - Sandweiler
- **25 & 26 février 2011 :**
« Tournoi Open de Bastogne » - Bastogne
- **4 & 5 mars 2011 :**
« TopSquash Open » - Sandweiler
- **25 & 26 mars 2011 :**
« Tournoi Open d'Arelsquash » - Arlon
- **27 & 29 mai 2011 :**
« International Luxembourg Junior Open » - Sandweiler
- **Mai/Juin 2011 :**
« Tournoi Junior Communities SC » - Sandweiler

D'autres tournois et opens seront probablement encore organisés au cours de la saison. Nous vous renvoyons sur le site www.fsl.lu pour la liste à jour des compétitions à venir.

Avis aux organisateurs : veuillez vous conformer à la section du règlement intitulée « Règlement de base – tournoi FSL ». N'oubliez pas d'informer dès que possible la CT des dates prévues pour votre tournoi.

COUPE de LUXEMBOURG

Mercredi 05/01/11 1er Tour	Mercredi 19/01/11 1/8 Finale	Mercredi 02/02/11 ¼ Finale	Mercredi 09/03/11 ½ Finale	Mercredi 30/03/11 Finale
EIB A vs SCS B				
SCS D vs Arlon B				
Mt St Martin A vs Ettelbrück A				
Ettelbrück B vs Pétange B				
<u>Exempt 1er Tour :</u>				
Ettelbrück C				
Pétange A				
Pétange C				
Pétange D				
Angels A				
Angels B				
Bastogne A				
Arlon A				
Dexia A				
Sandweiler A				
Sandweiler C				
MtStMartin B				

CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES 2010 / 2011

Composition des divisions (sur base des résultats de la saison dernière, des suppressions et des créations d'équipe)

<u>Nationale</u>	Angels 1 Sandweiler 1 Arlon 1 Lazy Lob Ettelbrück 1 Pétange 1	<u>Division 3</u>	EIB 2 Mont Saint Martin 1 Bastogne 2 Dexia 1 SCS 4 Angels 3 Sandweiler 5 Mont Saint Martin 2
<u>Division 1</u>	Arlon 2 Pétange 2 Ettelbrück 2 EIB 1 Sandweiler 2 Angels 2		
<u>Division 2</u>	Bastogne 1 Sandweiler 3 Arlon 3 Pétange 3 Ettelbruck 3 Pétange 4		

La division 3 est scindée en 3A et 3B. Après les 6 premières journées en aller/retour, les 2 premiers de chaque poule se rencontrent en aller-retour ainsi que les 2 derniers (remise à zéro des points après les 6 premiers matchs).

Note :

Les play-offs se dérouleront (probablement) comme suit :

Titre : 4 premiers de la division Nationale

On conserve la moitié des points de la première phase.

Matchs en aller-retour-aller – 9 matchs

(lors des rencontres, l'équipe la mieux classée au terme de la saison régulière joue ses 2 matchs en « aller »)

Les autres divisions play-offs joueront en aller-retour :

DN / D1 : 2 derniers de DN + 4 premiers de D1 (10 matchs)

D1 / D2 : 2 derniers de D1 + 4 premiers de D2 (10 matchs)

D2 / D3 : 2 derniers de D2 + 3 premiers de D3 (8 matchs)

D3 / D4 : 5 derniers de D3 (8 matchs)

La CT se réserve le droit de modifier l'organisation des play-offs, notamment en cas de forfaits d'équipes.

CALENDRIER 2010 / 2011

Première phase de championnat :

		Nationale		Division 1		Division 2		Division 3A		Division 3B	
1	mer 06/10/2010	ANG1	SCS1	PET2	ARL2	BAS1	SCS3	MSM1	BAS2	DEX1	ANG3
		LL	ARL1	EIB1	ETT2	ARL3	PET3	SCS4	EIB2	SCS5	MSM2
		ETT1	PET1	SCS2	ANG2	PET4	ETT3				
2	mer 13/10/2010	ARL1	ANG1	ETT2	ARL2	ARL3	BAS1	MSM1	EIB2	SCS5	DEX1
		PET1	SCS1	ANG	PET2	SCS3	PET4	BAS2	SCS4	ANG3	MSM2
		LL	ETT1	EIB1	SCS2	PET3	ETT3				
3	mer 20/10/2010	LL	ANG1	EIB1	ARL2	PET3	BAS1	SCS4	MSM1	MSM2	DEX1
		ARL1	PET1	ANG2	ETT2	PET4	ARL3	BAS2	EIB2	ANG3	SCS5
		ETT1	SCS1	SCS2	PET2	ETT3	SCS3				
4	mer 27/10/2010	ANG1	ETT1	ARL2	SCS2	BAS1	ETT3	BAS2	MSM1	ANG3	DEX1
		ARL1	SCS1	ETT2	PET2	SCS3	ARL3	EIB2	SCS4	MSM2	SCS5
		PET1	LL	ANG2	EIB1	PET3	PET4				
5	mer 10/11/2010	ANG1	PET1	ANG2	ARL2	PET4	BAS1	EIB2	MSM1	DEX1	SCS5
		SCS1	LL	PET2	EIB1	SCS3	PET3	SCS4	BAS2	MSM2	ANG3
		ARL1	ETT1	ETT2	SCS2	ARL3	ETT3				
6	mer 17/11/2010	SCS1	ANG1	ARL2	PET2	SCS3	BAS1	MSM1	SCS4	DEX1	MSM2
		ARL1	LL	ETT2	EIB1	PET3	ARL3	EIB2	BAS2	SCS5	ANG3
		PET1	ETT1	ANG2	SCS2	ETT3	PET4				
7	mer 24/11/2010	ANG1	ARL1	ARL2	ETT2	BAS1	ARL3	3A #1	3B #2	3A #3	3B #4
		SCS1	PET1	PET2	ANG2	PET4	SCS3	3A #2	3B #1	3A #4	3B #3
		ETT1	LL	SCS2	EIB1	ETT3	PET3				
8	mer 01/12/2010	ANG1	LL	ARL2	EIB1	BAS1	PET3	3B #1	3A #1	3B #3	3A #3
		PET1	ARL1	ETT2	ANG2	ARL3	PET4	3B #2	3A #2	3B #4	3A #4
		SCS1	ETT1	PET2	SCS2	SCS3	ETT3				
9	mer 08/12/2010	ETT1	ANG1	SCS2	ARL2	ETT3	BAS1	3B #2	3A #1	3B #4	3A #3
		SCS1	ARL1	PET2	ETT2	ARL3	SCS3	3B #1	3A #2	3B #3	3A #4
		LL	PET1	EIB1	ANG2	PET4	PET3				
10	mer 15/12/2010	PET1	ANG1	ARL2	ANG2	BAS1	PET4	3A #1	3B #1	3A #3	3B #3
		LL	SCS1	EIB1	PET2	PET3	SCS3	3A #2	3B #2	3A #4	3B #4
		ETT1	ARL1	SCS2	ETT2	ETT3	ARL3				

Play-offs :

P1 - Mercredi 12/01/11
P2 - Mercredi 26/01/11
P3 - Mercredi 09/02/11
P4 - Mercredi 16/02/11
Vacances de Carnaval
P5 - Mercredi 02/03/11
P6 - Mercredi 16/03/11
P7 - Mercredi 23/03/11
P8 - Mercredi 06/04/11
Vacances de Pâques
P9 - Mercredi 27/04/11
P10 - Mercredi 04/05/11

Coupe de Luxembourg :

1^{er} tour - Mercredi 05/01/11
1/8 finale - Mercredi 19/01/11
1/4 finale - Mercredi 02/02/11
1/2 finale - Mercredi 09/03/11
Finale - Mercredi 30/03/11

Remise des Prix :

Coupe du Champion
Coupe du Vainqueur de la Coupe
Prix individuels

Vendredi 06/05/11

Vacances 2010/2011 au Luxembourg :

Toussaint : 30/10 au 07/11
Noël : 18/12 au 02/01
Carnaval : 19/02 au 27/02
Pâques : 09/04 au 25/04
Ascension : 02/06

CLASSEMENT INTERNE DES JOUEURS PAR CLUBS

Angels Squash Club				
N°	Nom, prénom	Classement	Licence	Médico
1	Hutchines Daniel	A+4	1021	2012
	Roller Michaël	A-3	1111	2010
3	Darlington Keith	A2+4	973	2012
	Mastroddi Paul	A2+2	1025	2011
5	Mastroddi Robert	A3+0	1042	2009
6	Lundstedt Mikael	B1+4	810	2013
7	Geelen Eric	B2+3	1061	2014
	Mastroddi Franco	B2+3	52	2010
	Radley Mark	B2+0	1240	2011
	Rusila Hanna	B2+0	1292	2008
	Evangelakakis Stavros	B2-4	420	2012
12	Masset Eric	B3+4	1033	2010
	Paduano Valter	B3-2	1107	2011
14	Have Jess	C1+4	660	2012
	Portal Schay	C1+2	1148	2014
	Mayaux Dimitri	C1+0	547	2011
	Bunnag Dan	C1-3	1210	2013
18	Hill Jonathan	C2+3	983	2013
	Edwards Richard	C2+2	913	2010
20	Van Parys Jan	D1+2	1189	2010
	Sutherland Kirsty	D1-2	1153	2011
22	Botfield Alan	D2+3	1235	2010
	Radley Matthew	D2+0	1300	2011
24	Bouwmeister Onno	D3+0	1297	2008
	Boeren Michiel	D3+0	1299	2009
	Gheorghe-Badescu Ioana	D3+0	1200	2014
	Streitz Jill	D3+0	1236	2013
	Miyazaki Miyo	D3+0	1256	2011
	Radulescu Iulia	D3+0	1197	2011
	Cosciug Andreea-Maria	D3+0	1199	2013
	Panait Romana	D3+0	1198	2011

ArelSquash Club				
N°	Nom, prénom	Classement	Licence	Médico
1	Mathieu Nicolas	A+3	1076	2014
	Fraipont Jean-Marc	A-3	504	2010
	Willame Patrick	A-4	1038	2014
4	Widart David	A1+3	928	2012
5	Moncapjuzan Pascal	A3+0	982	2010
	Parentelli Renaud	A3-2	1053	2010
	Schmidt Jean-Claude	A3-2	530	2013
8	Rousselle Nicolas	B1+4	1077	2014
	Delcour Tristan	B1-1	648	2013
10	Verstraeten François	B3+2	564	2009
	Janssen Gilles	B3+0	1058	2012
12	Debruyne Olivier	C1+0	1215	2010
	Van Wilderode Philippe	C1+0	1157	2013
	Vanderschueren Hubert	C1+0	951	2010
	Gouard Didier	C1-3	621	2012
16	Bouillon Daniel	C2+0	569	2014
	Gerouville Dominique	C2-4	803	2008
18	Ackerman Michael	C3+2	1224	2013
	Plet Emmanuel	C3+2	1176	2013
20	Bournonville Renaud	D1-2	1040	2010
	Fourny Christelle	D1-2	1072	2012
22	Martinussen Germain	D2+3	1156	2009
	Cravatte Sylvain	D2+2	509	2020
	Schmit Michel	D2+1	1284	2012
	Bosseler Emmanuel	D2-1	1035	2013
26	Marzoug Amel	D3+0	0	2008
	Scharff Laurent	D3+0	1173	2009

Bastogne Squash Club				
N°	Nom, prénom	Classement	Licence	Médico
1	Vincent Christophe	C1-1	1078	2011
2	Lockman Stéphane	C2+4	699	2010
	Georis Pierre	C2+2	654	2010
	Annet Laurent	C2-4	840	2011
	Vienne Philippe	C2-4	674	2020
6	Wirix Peter	C3-2	845	2014
7	Annet Fabienne	D1-3	987	2013
8	Gauthier Sébastien	D2+3	1088	2007
	Henrard Adolphe	D2-3	900	2020
	Trempont David	D2-3	1281	2013
	Winand François	D2-4	1282	2011
12	Charle-Christiaens Leen	D3+2	1259	2013
	Vast Laurence	D3+2	1260	2012
	Requile Stefan	D3+1	817	2013
	Stoffen Gregory	D3+1	1206	2012
	Christiaens Jan	D3+0	1258	2020
	Winand Magali	D3+0	1208	2008

Dexia Squash Club				
N°	Nom, prénom	Classement	Licence	Médico
1	Castagne Jérôme	A3-4	1108	2010
2	Colart Marc	C3+4	852	2013
	Guerbert Xavier	C3+0	1203	2012
	Martin Pierre	C3-2	590	2013
5	Barichello Davy	D1-1	1234	2013
6	Valot Jonathan	D2+4	1233	2013
	Kristiansen Eric	D2+0	1052	2012
	Centi Fabian	D2-4	1264	2012
	Virakam Patrick	D2-4	1219	2012
10	Meray Olivier	D3+4	1232	2014
	Oland Bo	D3+2	1218	2010
	Tobola Stéphane	D3+1	1265	2008
	Yalcin Okan	D3+0	1180	2013
	Mateo Amandine	D3+0	1204	2010
	Watzky Laure	D3+0	1239	2013

E.I.B Squash Club				
N°	Nom, prénom	Classement	Licence	Médico
1	Macrae-Campbell Angus	A3+3	833	2013
	Michel Franck	A3-2	1231	2012
3	Tremmerie Bjorn	B3+2	1067	2014
4	Juan Isabel	C1+4	236	2010
	White Richard	C1+1	979	2010
	Desrousseaux Tanguy	C1-4	1263	2014
7	Norcross Simon	C2+1	9	2010
	Vaudrey Christopher	C2-4	14	2010
9	Vickers Piers	C3+3	1225	2012
10	Löhr Johan	D1+1	1279	2014
	Lund Kristina	D1+0	499	2010
12	Sneesby Irène	D2+3	237	2015
	Jenni Angela	D2+0	230	2010
14	Vandervorst Monica	D3+1	1190	2011
	Bouchaud Pierre-Etienne	D3+0	1280	2012
	Rajan Sanjoy	ACL+0	1296	2009
	Sorrell Damien	ACL+0	1295	2009

Ettelbrück Squash Club				
N°	Nom, prénom	Classement	Licence	Médico
1	Wagner Torsten	A+1	1119	2010
2	Britten Herbert	A1+3	1120	2014
	Kramer Marcel	A1-4	689	2013
4	Denis Sandra	A2+3	565	2012
5	Messerschmidt Julian	A3+1	1174	2013
6	Nguyen Nha	B1-1	1054	2010
7	Pleger Frank	B2-2	844	2013
8	Nadalini Luca	B3+4	1177	2013
	Glover Ashley	B3+0	1049	2013
	Mühlenthaler Timo	B3+0	1230	2010
	Petitjean Thierry	B3+0	997	2013
	Weber Arnold	B3-1	693	2010
	Levitin Maxim	B3-1	1298	2015
14	Goettlich Benjamin	C1-1	1229	2011
15	Funk Jeannot	C2-1	687	2009
	Völkening Thomas	C2-3	695	2010
17	Britten Heike	C3+0	1167	2013
18	Oberlin Norbert	D1+4	698	2010
	Faber Heinz	D1+0	820	2010
	Samimi Kian	D1+0	1099	2012
	Humbert Frédéric	D1-3	1138	2015
22	Blatéron Nicolas	D3+2	1285	2014
	Gallé Geoffrey	D3+1	1187	2015

Lazy Lob Squash Club				
N°	Nom, prénom	Classement	Licence	Médico
1	Huin Mathieu	A-1	1294	2008
	Ayache Stéphane	A-4	1079	2012
3	Ferreira Craig	A1+3	1013	2010
4	Boerman Bert	A2-1	1032	2012
	Gillies Mark	A2-4	339	2009
6	Nightingale Anthony	A3+1	98	2010
	Korva Ole	A3+0	891	2013
	Lowe Patch	A3+0	93	2010
9	Ostergaard Jens	B1+4	943	2010
10	Roadway Adrian	B3+0	103	2010
	Seale Thomas	B3-1	613	2020
12	Henx Bernard	D1-2	827	2007
	Henx François	D1-4	481	2010
14	Nero Gusti	D3+0	123	2010

Squash Club Mont-Saint-Martin				
N°	Nom, prénom	Classement	Licence	Médico
1	Perré Kevin	C3-1	1269	2011
2	Grisel Ghislain	D1+3	1268	2010
	Ah-Kit Patricia	D1+0	1302	2013
	Dias Marujo Fernando	D1+0	1301	2008
	Neves Stéphane	D1+0	1271	2008
6	Belcastro Joseph	D2+0	1272	2008
	Kada Mourad	D2+0	1273	2008
	Lhuillier Denis	D2-1	1270	2013
9	Cieluch Antonio	D3+4	1275	2010
	Legros Alain	D3+4	1277	2014
	Balazs Alexandre	D3+1	1278	2010
	Janezic Isabelle	D3+1	1276	2011
	Cieluch Laurent	D3+0	1274	2011
	Travaglini Vincent	D3+0	1303	2008

Pétange Squash Club				
N°	Nom, prénom	Classement	Licence	Médico
1	Plancke Guillaume	A-4	1237	2013
2	Lagrange Stéphane	A2+0	1238	2012
	Verhoeven Daniel	A2-3	1135	2012
4	Merkling Cédric	A3+0	1253	2013
	Dedenon Jacky	A3-3	995	2013
	Burel Bertrand	A3-4	1251	2015
7	Crismer Hervé	B1+3	1030	2010
	Janitzki Roland	B1+0	974	2012
9	Peugeot Fred	B2-1	1175	2015
10	Linden Patricia	B3+4	1098	2012
	Caterino Pascal	B3+1	947	2012
	Galano Lucien	B3+1	127	2013
13	Thiry Mathieu	C1+0	1249	2012
	Lejeune Xavier	C1-1	1097	2010
15	Nowak Rudy	C2+0	1212	2013
	Janitzki Christopher	C2-1	1243	2013
17	Sauber Marc	C3+4	668	2013
	De Stobbeleir Bernard	C3+3	1185	2013
	Gregorius Germain	C3-2	66	2010
	Heintz Jessie	C3-2	1250	2013
	Vanhoren Muriel	C3-3	1037	2011
	Zasman Glenn	C3-3	1179	2014
23	Claeys Xavier	D1+1	1201	2011
	Duarte Christophe	D1-2	1196	2010
	Lacarelle Alexandre	D1-4	1245	2011
26	Tanguy Romain	D2+0	1246	2013
	Hoffmann Fernand	D2-1	246	2011
	Huesmann Frank	D2-2	437	2010
29	Deloge Christian	D3+4	1184	2014
	Schmitt Roger	D3+4	1183	2010
	Scarmignan Laurent	D3+2	1248	2014
	Leitao Paolo	D3+1	1252	2010
	Roncari Sandra	D3+0	701	2012

Squash Club Sandweiler				
N°	Nom, prénom	Classement	Licence	Médico
1	Tuffin Paul	A+0	1290	2008
	Kaiser Daniel	A-1	1039	2011
3	Sudret Fred	A2-3	1080	2012
	Siebenaler David	A2-4	669	2014
5	Pêcheur Eric	A3+3	909	2014
	Rinne Timo	A3+2	626	2011
7	Niemi Jarmo	B1-1	609	2020
	Eymael Bernard	B1-3	1165	2014
9	Halahan Grant	B2+0	1169	2011
	Eger Philippe	B2-3	1164	2014
11	Budden Tim	C1+2	1125	2011
	Donven Françoise	C1+2	502	2012
13	Alsbinati Remy	C2+3	1194	2012
	Mich Claudia	C2+3	963	2013
	Fanchini Nicolas	C2+0	1291	2008
	Grolinger Hervé	C2+0	1244	2014
	Critchley Dominic	C2-4	1112	2013
	Vallée Christophe	C2-4	1241	2014
19	Delabrousse Daniel	C3+1	1293	2008
	Tunc Yilmaz	C3+1	1227	2014
	McMahon Brian	C3+0	1228	2013
	Papasawas Savvas	C3+0	1136	2014
	Kieffer Serge	C3-3	1289	2012
	Kucecka Milos	C3-4	5000	2011
25	Jacquot Christophe	D1+3	1133	2010
	Heath Marc	D1+2	1287	2012
	Varin Emmanuel	D1-4	1288	2012
28	Franci Adriano	D2-1	1266	2010
	Bekhuys John-Henry	D2-2	1257	2013
	Guzdziol Grzegorz	D2-3	1261	2012
	Heuman Hugo	D2-3	1262	2010
	Mac Neill Britta	D2-4	866	2012
33	Castanheira Sandra	D3+4	1130	2011
	Franci Majda	D3+0	1267	2013

TRANSFERTS

NOM	ANCIEN CLUB	NOUVEAU CLUB
BEKHUYS John Henry	Arlon	Sandweiler
VERHOEVEN Daniel	Arlon	Pétange
HALAHAN Grant	Angels	Sandweiler
PAPASAVVAS Savvas	Communities	Sandweiler
SCHMIDT Jean-Claude	Dexia	Arlon
PADUANO Valter	Dexia	Angels

CLUBS ET TERRAINS DE JEUX

CLUB	TERRAIN
1. SC Angels (ANG)	Top Squash, Sandweiler
2. Arelsquash (ARL)	Garisart, Weyler – Arlon
3. SC Bastogne (BAS)	Centre du Renväl, Bastogne
4. SC Dexia (DEX)	CK Center, Kockelsheuer
5. EIB (EIB)	Bâtiment EIB, Kirchberg – Lux.
6. SC Ettelbrück (ETT)	Centre Sportif Ettelbrück
7. Lazy Lob (LL)	Top Squash, Sandweiler
8. Mont Saint-Martin (MSM)	Terres de Mercy, Mont-Saint Martin
9. SC Pétange (PET)	Centre Sportif de Pétange
10. SC Sandweiler (SCS)	Top Squash, Sandweiler

TRANSMISSION DES RÉSULTATS

Le résultat de tout match officiel devra être noté sur les **feuilles de match – de dernière version svp ! - de la FSL**. Les feuilles sont distribuées aux capitaines d'équipes en début de saison. Ces formulaires sont aussi disponibles sous format PDF sur le site de la Fédération www.fsl.lu. Les feuilles de match devront être rédigées d'une manière lisible et envoyées par email à contact@fsl.lu ou par FAX au numéro **26.48.13.18**, **le soir du match ou au plus tard le lendemain avant 14h.**

RÈGLEMENT CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES

1. GÉNÉRALITÉS

- 1.1. La FSL est responsable de l'organisation des championnats luxembourgeois par équipes ; la FSL délègue l'organisation des dits championnats à la Commission Technique (CT).
- 1.2. La CT désigne un secrétaire des championnats parmi ses membres, lequel est responsable des contacts journaliers avec les clubs affiliés à la FSL en toute matière relative aux championnats.
- 1.3. Tous les matchs sont joués conformément aux règles du jeu et aux règles émises par la Fédération Mondiale de Squash (WSF). *Les matchs se jouent en PAR 11 (American Scoring 11 points).*
- 1.4. Ont droit de participer aux championnats les équipes de tous les clubs affiliés à la FSL, ainsi que les clubs des régions frontalières acceptés par le Conseil d'Administration.
- 1.5. Les clubs sont tenus d'indiquer à la FSL le nombre d'équipes qu'ils veulent engager dans le championnat avant la date du 15 août. La CT décide de la structure et de la composition des divisions pour chaque saison.
- 1.6. Le championnat se déroule en deux phases: la première phase consistant en des matchs aller-retour, et une phase de play-offs.
- 1.7. Toute nouvelle équipe sera normalement placée dans la dernière division. Seules des circonstances exceptionnelles permettront à la CT de statuer différemment et d'attribuer à une nouvelle équipe une place dans une division appropriée.
- 1.8. Chaque club qui désire participer aux championnats doit disposer d'au moins un terrain pour les matchs de championnat. Les terrains où se déroulent les matchs doivent être agréés par la CT. Une équipe, qui change de terrains en cours de saison, doit en aviser par écrit la CT dans les meilleurs délais. La CT informera toutes les équipes adverses concernées.
- 1.9. L'équipe qui sera première en Division Nationale se verra attribuer le titre de champion de Luxembourg et obtient le droit, en cas d'organisation, de représenter le Luxembourg à la Coupe d'Europe des clubs champions. En cas de désistement du Champion, le vice-champion pourra participer à la Coupe d'Europe des clubs champions. Un club étranger n'a cependant pas le droit de représenter le Luxembourg dans les compétitions européennes.
- 1.10. Les matchs individuels se disputent sur la base du meilleur des 5 jeux.
- 1.11. Les points seront attribués de la façon suivante :
 - 2 points pour la rencontre jouée (0 point par forfait).
 - 1 point pour chaque partie individuelle gagnée.
 - 2 points de bonification pour l'équipe gagnante.
 - la bonification n'est pas attribuée si l'équipe n'est pas complète.
 - en cas de rencontre gagnée par forfait, la bonification est attribuée, à condition que l'équipe ait été au complet.
 - dans le cas d'une égalité parfaite (nombre de matchs individuels / jeux / points individuels) pour les équipes de 4 joueurs, la bonification sera partagée entre les deux équipes.
- 1.12. Au cas où deux ou plusieurs équipes se retrouveraient en fin de saison à égalité de points, l'équipe ayant gagné le plus de rencontres l'emporte. En cas d'égalité de rencontres gagnées, il sera procédé de la façon suivante pour déterminer l'équipe la mieux placée :

selon le nombre de matchs individuels remportés, puis le nombre de jeux, et enfin le nombre de points individuels.

2. HORAIRES, CHANGEMENTS DE CALENDRIER, RESULTATS

- 2.1. Les rencontres se disputent en soirée les jours ouvrables. L'établissement du calendrier est assuré par la CT en liaison avec les clubs.
- 2.2. Toutes les rencontres doivent débuter à 19 heures, à moins qu'il n'y ait eu au préalable un arrangement bilatéral quant aux horaires. Tous les matchs d'une rencontre doivent être joués durant la soirée désignée.
- 2.3. Si, pour des raisons imprévues (panne, accident), l'équipe visiteuse a du retard, elle doit en informer par téléphone le club jouant à domicile. Pour cette raison, chaque club doit disposer d'un numéro de téléphone où il peut être joint pendant la rencontre. Ce numéro sera publié dans l'Annuaire Fédéral. Les temps d'attente suivants devront être respectés :
 - 15 minutes, s'il n'y a pas d'appel téléphonique,
 - 60 minutes, s'il y a eu un appel téléphonique.

Les deux équipes doivent s'aligner endéans ces temps d'attente sous peine de perdre la rencontre par forfait. L'équipe "domicile" peut toutefois introduire une contestation reportant l'affaire devant la CT.

Si une équipe ne peut pas jouer pour raison d'accident, elle devra faire parvenir à la CT dans les 4 jours suivant la date de la rencontre un certificat officiel concernant l'accident. La CT déterminera alors une nouvelle date pour la rencontre.

Si une équipe n'est pas complète pour une rencontre, elle est tenue d'en informer l'équipe adverse au moins 24 heures à l'avance. Si elle ne respecte pas cette consigne, une remarque peut être inscrite sur la feuille de match et des mesures disciplinaires seront prises par la CT.

- 2.4. La CT a le droit de reporter des rencontres de championnat pour des cas de force majeure (conditions climatiques...). Les clubs concernés devront alors en être avisés par téléphone ou par e-mail. Des dates ultérieures seront fixées par la CT. Des contestations concernant ces dates ne sont pas admises.
- 2.5. Dans des cas exceptionnels, des changements de calendrier (date et heure) sont possibles par arrangement bilatéral entre deux équipes. Les deux équipes devront avertir la CT du changement convenu au moins 48 heures avant le début fixé de la rencontre. Dans ce cas, les matchs doivent être joués avant la journée de championnat suivante.
- 2.6. Les capitaines des équipes peuvent s'arranger avant la rencontre, concernant l'ordre des rencontres individuelles. Si aucun arrangement n'a été convenu, l'ordre des matchs sera le suivant : 4-3-2-1.
- 2.7. Arbitrage : tous les jeux d'une rencontre devront être arbitrés. Les joueurs concernés doivent être d'accord avec la désignation de l'arbitre. Les fiches d'arbitrage sont disponibles sur le site internet www.fsl.lu.
- 2.8. Les noms des joueurs et des arbitres, les numéros de licence, le classement interne au club des joueurs et les résultats (matchs, jeux et points) devront être notés sur des formulaires prévus à cet effet.
- 2.9. Les feuilles de match, dûment remplies et signées par les deux capitaines, doivent être transmises par fax ou par email selon les modalités fixées au début de la saison, par le

biais du capitaine de l'équipe jouant à domicile. Des retards dans la transmission des résultats ou des feuilles de match incomplètes seront sanctionnés (voir §2.11)

- 2.10. En cas de force majeure, des équipes, qui ne disposent pas de leur propre terrain de jeu pour les rencontres à domicile, peuvent jouer sur un terrain agréé par la CT. La CT et l'équipe adverse doivent en être avertis au moins 48 heures à l'avance.
- 2.11. Sanctions liées aux feuilles de matchs incomplètes ou tardives :
- 1 champ non rempli = 1 avertissement à l'équipe hôte
 - Idem si la feuille de match est non transmise avant le lendemain 12h00.
 - 4^{ème} avertissement et suivants = 1 point en moins à l'équipe.

3. FORFAITS D'ÉQUIPES ET DISSOLUTION D'ÉQUIPES

- 3.1. Une équipe perd sa rencontre par forfait, si elle ne se présente pas pour des raisons dont elle seule est responsable, ou si elle n'arrive pas à aligner le nombre de joueurs requis. Des défaites par forfait seront passibles de sanctions de la part de la FSL.
- 3.2. Un match est déclaré forfait lorsqu'une des parties engagées n'arrive pas à aligner le nombre de joueurs suivant, après le début fixé de la rencontre:

Équipes de :	4 joueurs	3 joueurs
après 15 minutes	2 joueurs	1 joueur
après 1 heure	3 joueurs	2 joueurs

Afin qu'il n'y ait pas de controverses, une équipe, exigeant un forfait pour retard de l'équipe adverse, est priée de faire signer leur remarque sur la feuille de matchs par un témoin neutre.

- 3.3. Répartition des points pour un match déclaré forfait :
- | | <i>points</i> | <i>matches</i> | <i>jeux</i> | <i>points</i> |
|---------------------|---------------|----------------|-------------|---------------|
| Equipe de 4 joueurs | 0-8 | 0-4 | 0-12 | 0-132 |
- 3.4. En cas d'absence ou de non-disponibilité de joueurs, le club doit faire monter des joueurs, jouant normalement dans une équipe inférieure, dans l'équipe supérieure, tout en respectant strictement l'ordre du classement du interne du club fixé pour chaque phase (Active Ranking) ainsi que les articles 4.4.a et 4.4.b. Pour une même semaine de championnat, l'ordre des joueurs alignés dans les différentes équipes d'un club doit donc refléter l'ordre du classement interne.
- 3.5. Bien qu'un club ait le choix de faire monter des joueurs, une équipe supérieure n'a pas le droit de déclarer forfait s'il existe une ou plusieurs équipes inférieures. Un forfait d'une équipe entraîne automatiquement le forfait de toutes les équipes inférieures.
- 3.6. Dans le cas où une équipe se désiste, si l'autre équipe n'en a pas été informée 24 heures auparavant, l'équipe responsable est tenue de rembourser tous les frais encourus inutilement (éclairage, réservations...). La demande de remboursement doit être présentée à la CT qui décide du montant à payer et l'envoie à l'équipe responsable.
- 3.7. Une équipe est éliminée du championnat courant en cas de :
- 3 forfaits dans la première phase. S'il s'agit d'une équipe supérieure, ce ne sera pas elle, mais la dernière équipe du club qui sera éliminée du championnat.
 - 3 forfaits dans la phase de play-off.
 - 4 matchs joués sans une équipe complète dans la première phase
 - 4 matchs joués sans une équipe complète dans la phase du play-off
 - les critères des équipes incomplètes et des forfaits seront considérés séparément
 - les forfaits dans la première phase ne sont pas reportés dans la phase de play-off.
 - retrait de la part du club. Un club n'a le droit que de retirer sa dernière équipe.

- mesures disciplinaires de la part de la CT.

- 3.8. Les résultats des matchs changés en défaites par forfait, par une instance fédérale, ne sont pas à considérer comme forfaits selon la règle 3.7.
- 3.9. En cas d'élimination d'une équipe, pendant la première phase, tous les résultats seront annulés. Élimination pendant la phase de play-off: tous les résultats de la première phase seront pris en compte ; tous les résultats de la phase de play-off seront annulés.
- 3.10 Toute équipe éliminée du championnat, si elle se représente, sera considérée comme nouvelle équipe et suivra la règle 1.7.

4. COMPOSITION DES ÉQUIPES ; ÉLIGIBILITÉ DES JOUEURS

- 4.1. Une équipe perd automatiquement son match par forfait, si elle n'arrive pas à aligner un minimum de :
- 3 joueurs pour les équipes de 4 joueurs
 - 2 joueurs pour les équipes de 3 joueurs
- Si une équipe n'est pas complète, ce sont toujours les trois, respectivement deux premières positions qui doivent être remplies, c'est-à-dire que, dans ce cas, c'est toujours la dernière position de l'équipe qui est forfait d'office.
- 4.2. Les points de bonification ne seront pas attribués si une équipe n'est pas complète, sauf cas de force majeure.
- 4.3. La composition des équipes doit respecter l'ordre des classements (on prend ici en compte le ranking officiel (Active Ranking): tel que remis à jour 2 ou 3 fois par saison). Néanmoins, lorsque 2 joueurs ont le même classement, ils peuvent intervertir leurs positions d'une semaine à l'autre.
- 4.4. Si un club veut aligner, dans le courant de la saison, un joueur licencié ne figurant pas dans le classement national de la FSL, il doit formuler une demande écrite à la CT, en suggérant un ranking et un classement interne pour le joueur. La CT décidera de l'éligibilité du joueur.
- 4.5. Un joueur ne sera pas éligible pour la phase des play-offs s'il n'a effectué aucun match officiel lors de la saison régulière en championnat par équipe. Des demandes de dérogations (par exemple : cas de joueurs blessés pendant la première phase) doivent se faire par écrit (e-mail) à la CT avant la phase de play-offs.
- 4.6. Un joueur ne peut pas jouer pour deux équipes différentes dans un programme hebdomadaire, même si les deux équipes ne jouent pas le même jour ou la même semaine. Pour chaque phase, un joueur ne peut jouer que dans l'équipe où il a été classé ou dans une équipe supérieure.
- 4.7. Lorsqu'une équipe est BYE, le Club, doit remplir et faxer à la Fédération une feuille de match avec les noms, les classements et les n° de licence des 4 joueurs qui auraient pu constituer l'effectif de cette équipe.

5. ÉQUIPES MIXTES

Les clubs ont le droit d'aligner des équipes mixtes (hommes, dames) sans restrictions tout en respectant les critères d'éligibilité des joueurs renseignés au §4.

6. RÉCLAMATIONS

En cas de litiges survenus au cours d'une rencontre, il convient de le signaler par écrit dans la case « Remarques » de la feuille de match, dûment contresignée par les 2 capitaines.

Toute réclamation quant au non-respect du règlement est à adresser par e-mail aux membres de la CT dans un délai de 5 jours suivant la date des matchs concernés. Passé ce délai, aucune modification du résultat enregistré le jour du match ne pourra être acceptée.

RÈGLEMENT LICENCES

1. GÉNÉRALITÉS

- 1.1. Les licences sont émises par la Commission Technique (CT) de la FSL. Une licence est émise pour un joueur et n'est pas transférable d'un joueur à un autre. Une licence est émise à un club affilié à la FSL sur demande de ce club (Club Détenteur de Licence) et reste valable pour le joueur en question (Joueur Détenteur de Licence) pour ce club seul, sauf s'il y a transfert à un autre club selon des procédures prévues (voir "Transfert").
- Exceptionnellement, la CT se réserve le droit d'attribuer une licence à un joueur qui n'appartient à aucun Club affilié à la FSL.
- 1.2. Une licence de la Fédération Luxembourgeoise est requise pour pouvoir participer:
- au Championnat National par Équipes
 - à la Coupe de Luxembourg par Équipes
 - au Championnat National Individuel
 - à l'Équipe Nationale
- 1.3 La CT est responsable de l'édition et de la mise à jour des listes des joueurs affiliés à un club. La liste indique entre autres la validité des licences.

2. ÉLIGIBILITÉ

Sont éligibles:

- tout joueur de nationalité luxembourgeoise,
- les joueurs étrangers qui résident en permanence au Grand-Duché,
- les joueurs frontaliers.

Les joueurs non-résidents et non-frontaliers sont éligibles à condition qu'une demande d'obtention de licence ait été présentée avant la date du 15 septembre de l'année courante. Aucune demande ne sera acceptée après cette date.

Tout joueur licencié ne peut jouer que pour un seul club admis au championnat dans le courant d'une même saison.

3. DEMANDE D'OBTENTION D'UNE LICENCE

- 3.1 Chaque nouvelle demande présentée par un club **ou par un joueur** doit être accompagnée par:
- le formulaire d'obtention d'une licence FSL prévu à cet effet,
 - 1 photo récente,
 - un certificat médical (médico) valide, délivré par le Ministère de l'Éducation Physique et des Sports (MEPS).
- 3.2 La Commission Technique se réserve le droit d'approbation d'une licence.

4. VALIDITÉ

La période de validité d'une licence sera décidée par la CT en fonction de la date d'échéance du médico.

Une licence reste valable d'une saison à l'autre jusqu'à échéance de sa validité avec le même Club Détenteur, s'il n'y a pas de demande de transfert présentée à temps et acceptée par la CT.

5. RENOUVELLEMENT, EXTENSION

A l'expiration de la période de validité, le renouvellement d'une licence est possible sur présentation d'une demande accompagnée d'un nouveau médico.

6. PROCÉDURE DE TRANSFERT

- 6.1 Pour être valable, une demande de transfert doit être présentée avant la date limite de transfert. Le transfert d'un joueur licencié d'un club à un autre n'est pas permis pendant une saison en cours.
La demande de transfert est à présenter sur le formulaire FSL prévu à cet effet. La date limite de transfert est fixée au 15 août. La liste du classement interne des joueurs de chaque club doit être reçue par la CT avant le 15 septembre. La CT se réserve le droit de modifier ces dates.
- 6.2 La CT donnera son accord ou non sur le transfert, qui prendra effet à la date de l'approbation.
Une demande de transfert sera normalement acceptée par la CT si elle est dûment signée par le joueur détenteur de licence et par le club demandeur de transfert.
- 6.3 Après la date limite de transfert, la CT publiera une liste des demandes de transfert.
- 6.4 Sont également considérés comme joueurs transférés tous les joueurs nouvellement licenciés ou venant d'un club étranger qui reçoivent un classement national autre que celui de la dernière catégorie existante.
- 6.5 Un joueur, dont la licence est échue en cours de saison, et qui n'a pas fait de demande de transfert en fin de saison, reste affilié à l'ancien club jusqu'à la fin de la saison suivante.

RÈGLEMENT CLASSEMENT FSL

1. Pour chaque rencontre officielle, des points sont attribués à chaque joueur selon le résultat.
Le calcul est effectué sur base des tableaux A (en cas de défaite) et B (en cas de victoire), en tenant compte de la différence de catégorie existant entre les deux joueurs.
2. Ne seront pris en compte que les matchs officiels de la FSL (championnat par équipes, tournois homologués par la FSL, coupe de Luxembourg).
3. Les fixations de rankings (changements de catégorie) sont effectués plusieurs fois par saison, suivant les possibilités qu'offrent le calendrier : aux vacances de la Toussaint, de Noël, de Carnaval et de Pâques.
4. La Commission Technique publiera après chaque phase le classement national.
5. *Un joueur qui a cumulé 5 points montera d'une catégorie, un joueur qui a perdu 5 points descendra d'une catégorie. Dans la catégorie supérieure il recommencera à -4 points et +4 points dans la catégorie inférieure. Le calcul tiendra compte des catégories réelles, c'est à dire qu'un joueur qui a atteint + ou - 5 points au cours d'une phase, pourra continuer à cumuler les points tout en étant considéré comme faisant partie de la catégorie supérieure, respectivement inférieure. Un joueur pourra monter ou descendre de plus d'une catégorie par phase.*
6. *Les classements sont « plafonnés » vers le bas à D3-4. Ils ne sont pas « plafonnés » vers le haut en cours de saison mais seront remis à A+4 en début de saison.*
7. En fin de saison, les joueurs D3 négatifs, seront reclassés en D3-0.
8. Les joueurs ayant disputé trop peu de matchs au cours de la saison se verront rétrograder de la manière suivante en fin de saison :
Aucun match joué : 1 classement en moins
1 seul match joué : - 4 points de ranking
2 matchs joués : - 3 points de ranking
3 matchs joués : - 2 points de ranking
4 matchs joués : - 1 point de ranking
>4 matchs joués : pas de changement
9. Pour tout nouveau joueur une demande d'inscription dans le classement FSL devra être introduite à la Commission Technique. Ce nouveau joueur pourra de suite recevoir un nouveau classement si son Club en fait la demande motivée à la Commission Technique.
10. A défaut, un nouveau joueur se verra attribuer un classement "ACL" (A classer) et la Commission Technique lui attribuera son classement réel après vérification de ses premiers résultats.
11. Chaque club a le droit de faire une demande justifiée de reclassement d'un joueur, vers le haut ou vers le bas, à la Commission Technique.
12. La Commission Technique se réserve le droit de reclasser tout joueur.
13. La Commission Technique se réserve le droit d'ajouter ou de supprimer une catégorie de classement et de modifier les tableaux en conséquence.
14. Blessures : chaque victoire ou défaite sera prise en compte pour le calcul du classement même si elle est due à une blessure. Au cas où la blessure est la suite directe d'un jeu dangereux caractérisé de l'adversaire, la victoire revient au joueur blessé. Il convient de

renseigner ce fait de jeu dans la case « remarques » de la feuille de match, dûment contresigné par l'arbitre de la rencontre. Au cas où un joueur se blesse sans qu'il y ait eu jeu dangereux caractérisé de l'adversaire, il perd la rencontre.

15. *Un point « bonus » de ranking est attribué à un joueur chaque fois qu'il a disputé 10 rencontres (en championnat, en coupe ou en tournois agréés par la FSL).*

Tableaux de répartition des points pour les classements individuels

A) En cas de défaite :

	A	A1	A2	A3	B1	B2	B3	C1	C2	C3	D1	D2	D3
A	-1	-2	-3	-4	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-5
A1	0	-1	-2	-3	-4	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-5
A2	0	0	-1	-2	-3	-4	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-5
A3	0	0	0	-1	-2	-3	-4	-5	-5	-5	-5	-5	-5
B1	0	0	0	0	-1	-2	-3	-4	-5	-5	-5	-5	-5
B2	0	0	0	0	0	-1	-2	-3	-4	-5	-5	-5	-5
B3	0	0	0	0	0	0	-1	-2	-3	-4	-5	-5	-5
C1	0	0	0	0	0	0	0	-1	-2	-3	-4	-5	-5
C2	0	0	0	0	0	0	0	0	-1	-2	-3	-4	-5
C3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1	-2	-3	-4
D1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1	-2	-3
D2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1	-2
D3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1

B) En cas de victoire :

	A	A1	A2	A3	B1	B2	B3	C1	C2	C3	D1	D2	D3
A	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A1	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A2	3	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A3	4	3	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B1	5	4	3	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0
B2	5	5	4	3	2	1	0	0	0	0	0	0	0
B3	5	5	5	4	3	2	1	0	0	0	0	0	0
C1	5	5	5	5	4	3	2	1	0	0	0	0	0
C2	5	5	5	5	5	4	3	2	1	0	0	0	0
C3	5	5	5	5	5	5	4	3	2	1	0	0	0
D1	5	5	5	5	5	5	5	4	3	2	1	0	0
D2	5	5	5	5	5	5	5	5	4	3	2	1	0
D3	5	5	5	5	5	5	5	5	5	4	3	2	1

RÈGLEMENT COUPE DE LUXEMBOURG

1. A chaque classement correspond un certains nombre de points :

Ranking	Points
A	13
A1	12
A2	11
A3	10
B1	9
B2	8
B3	7

Ranking	Points
C1	6
C2	5
C3	4
D1	3
D2	2
D3	1

2. Une équipe, composée de 4 joueurs, pourra comptabiliser un maximum de 30 points. L'ordre des classements (sans les points) doit absolument être respecté.
Exemples d'équipes à 30 points :
- 1) A1 2) B1 3) C1 4) D1 ou
 - 1) A2 2) A3 3) B2 4) D3 ou
 - 1) B1 2) B1 3) B3 4) C2 etc...
3. Dans le cas d'équipe incomplète : les 3 premiers joueurs devront comptabiliser au maximum 29 points. Le quatrième match est perdu (3-0 / 27-0). Il convient d'avertir l'adversaire, si possible, 24 heures à l'avance de cet état de fait.
4. Le nombre d'équipes inscrites par chaque Club peut être différent du nombre d'équipes inscrites en Championnat.
5. La Coupe se déroulera par tours à élimination directe. La CT organise les tirages au sort à chaque tour et indique les terrains sur lesquels doivent être disputés les rencontres.
6. En cas d'égalité parfaite (match - jeux - points), on appliquera les critères suivants pour départager 2 équipes :
- l'équipe ayant aligné le moins de points de ranking sera déclarée victorieuse,
 - ensuite, c'est le match disputé entre les n°1 qui départagera les deux équipes.
7. Entre chaque tour à élimination directe, des joueurs peuvent être interchangés entre plusieurs équipes d'un même Club, à condition bien sûr de respecter la composition d'équipe mentionnée aux §2 et 3.
8. Les règles concernant les horaires / forfaits / éligibilité des joueurs / réclamations... sont les mêmes que celles en usage dans le championnat FSL par équipes.

RÈGLEMENT DE BASE TOURNOIS FSL

1. Un tournoi officiel est sous la responsabilité du club organisateur.
2. Les tournois « Open » se disputeront au meilleurs des 5 jeux (PAR 11 points) et les matchs disputés entrent en ligne de compte pour les rankings des joueurs. Ceci n'est pas le cas des tournois « amicaux » dont la formule choisie est laissée à la discrétion de l'organisateur.
3. Pour l'homologation d'un tournoi, le club organisateur devra envoyer une demande à la Commission Technique de la FSL par fax ou e-mail.
4. La Fédération décline toute responsabilité quant à la participation d'un joueur non licencié. Il est laissé à la discrétion de l'organisateur de placer le joueur non-FSL dans le tableau approprié avec le numéro de tête de série en rapport avec son niveau de jeu.
5. Chaque joueur devra accepter le règlement du tournoi.
6. Le dernier classement national virtuel disponible doit être pris en compte lors de l'élaboration du tableau et l'attribution des têtes de séries.
7. Les dames s'inscrivant au tournoi devront obligatoirement participer au tableau féminin (si il y en a un) avant de s'inscrire éventuellement dans le tableau masculin.
8. Tous les joueurs qui s'inscrivent dans un tournoi devront s'informer personnellement sur les horaires des matchs auprès de l'organisateur.
9. Chaque joueur qui s'inscrit à un tournoi doit payer le droit de participation au club organisateur, même s'il ne dispute pas de match.
10. Chaque joueur, qui s'est inscrit à un tournoi officiel et qui se désiste, doit en informer l'organisateur 5 jours avant la date de début du tournoi. A défaut l'organisateur pourra solliciter des sanctions auprès de la Commission Technique.
11. L'organisateur devra communiquer les résultats à la Commission Technique et aux médias luxembourgeois au plus tard le lendemain du dernier jour de tournoi.
12. Toute réclamation devra parvenir à la Commission Technique au plus tard 3 jours après la fin du tournoi.

MANUEL DU PARFAIT CAPITAINE

Les devoirs du capitaine envers son équipe et envers la Fédération :

1. Licences :

- vérifier que chaque joueur possède une licence à jour,
- pour un nouveau joueur, faire une demande de licence auprès de la Fédération, en y joignant une photo.

2. Médico :

- Vérifier l'échéance du médico pour chaque joueur et arranger ou faire arranger un rendez-vous pour un renouvellement, **bien avant la date d'échéance**. Un joueur ne sera pas autorisé à jouer sans un médico valable.
- Nouveau joueur : arranger un rendez-vous. Le joueur ne pourra pas jouer **tant que la Fédération n'aura pas reçu de confirmation de l'INS**.

La date de l'échéance du médico est indiquée pour chaque joueur sur le classement interne par club, qui est distribué par la Fédération, en début de saison.

3. Début de saison :

- S'assurer des joueurs qui composeront votre ou vos équipes et communiquer le nombre d'équipes ainsi que le classement interne de vos joueurs à la Commission Technique de la Fédération.
- Ne pas manquer la réunion des capitaines où calendrier, classement interne de tous les clubs, feuilles de match vierges et annuaire fédéral vous seront remis.

4. Match à domicile

- S'assurer que le terrain a été réservé
- Il est conseillé au capitaine, une semaine avant chaque match, de confirmer l'heure à l'équipe adverse.
- Présenter une équipe qui respecte l'ordre des joueurs inscrit sur le classement interne par club.
- Remplir la feuille de match lisiblement, sans omettre catégorie et numéro de licences des joueurs, et s'assurer de l'envoyer à la Fédération au plus tard le **lendemain matin**, au numéro de fax précisé en début de saison.

5. Coupe de Luxembourg

- La Commission Technique procède au tirage au sort des équipes et communiquera à chaque capitaine les rencontres. L'équipe citée en premier sera celle qui recevra. Elle devra s'assurer de la réservation du terrain et établir la feuille de match et l'envoyer.
- L'endroit organisé pour la Finale doit être respecté par chaque club.

6. Résultats

- Les résultats des rencontres de Championnats ainsi que des Tournois seront disponibles sur le site de la Fédération sur Internet : <http://www.fsl.lu>

7. Formulaires

De nombreux formulaires sont disponibles sur Internet en format .PDF

NUMEROS UTILES

Fédération de Squash Luxembourgeoise
B.P. 1255
L-1012 Luxembourg
Fax : 26 48 13 18
Email : contact@fsl.lu
Site : www.fsl.lu

Président FSL : **KAISER, Stephen**
Tél bureau : 47 74 45 29
kaisers@pt.lu

Licences, Médicos,
Résultats & Classements : **PÉCHEUR, Eric**
Mobile : 621 36 38 91
contact@fsl.lu
eric.pecheur@leitmotiv.fr

Webmaster : **KRAMER, Marcel**
Tél : 81 09 36
Mobile : 691 81 09 36
marcel.kramer@education.lu

CENTRES MEDICOS AGRÉES AU LUXEMBOURG

Secteur	Médecin	Téléphone	Remarques
Clervaux	Dr SCHEER, Suzanne	95 79 79	
Differdange	M. THOSS, Roger	58 75 55	
Dudelange	M. KILBURG, René	691 89 42 30	Après 10h00
Echternach	Mme HEINEN, Daisy	72 96 76	
Esch sur Alzette	Mme POHL, Josiane	38 06 94 691 45 65 60	Tél : 13h00-14h30 (lundi ou mercredi)
Ettelbruck	Dr RIES, Gaston	81 74 24	Tél : 8h00-12h00
Grevenmacher	M. ENDERS, Matthias	75 00 92	
Luxembourg	Institut National des Sports Mme MICHAELIS Mme GILSON	247- 83422	
Mersch	Mme MULLER-MALHERBE	26 32 21 45	Tél : 7h-9h 12h-14h
Pétange	Dr FLESCHE, Christian	58 51 58	Tél : 10h00-12h00 ou 15h00-18h00
Rédange/Attert	Mme FASBINDER	23 62 03 53	
Steinfort	Mme PHILIPPE	39 50 95	Avant 19h00
Troisvierges	M. SIMON, Pierre	99 73 77	
Wiltz	M. LAUER, Philippe	95 83 05	

Notes: âgé de 12 à 18 ans, un joueur doit passer une visite médicale tous les 3 ans. Au-delà de 18 ans, la fréquence est tous les 4 ans. A partir de 30 ans, les visites médicales seront à renouveler tous les 5 ans. A 50 ans, le joueur doit fournir un certificat médical établi par un docteur de son choix.

CONTRÔLES ANTI-DOPAGE

L'Agence Luxembourgeoise Anti-Dopage (ALAD) peut procéder à des contrôles inopinés pendant la saison lors d'un match officiel (championnat, coupe, tournoi).

Si un joueur suit un traitement médical, temporaire ou permanent, il est possible qu'une des substances soit sur la liste des produits interdits définie par l'agence mondiale anti-dopage. Dans ce cas, pour éviter toute sanction, chaque joueur doit déclarer à l'ALAD la liste des médicaments utilisés pour son traitement préalablement à tout contrôle.

Pour plus de renseignements, vous trouverez sur le site de la fédération dans la rubrique « Official documents », la procédure à suivre et les différents formulaires à remplir. Plus d'informations sont disponibles sur le site de l'ALAD : www.alad.lu

PALMARES

CHAMPIONS NATIONAUX					
HOMMES			DAMES		
Saison	Vainqueur	Finaliste	Saison	Vainqueur	Finaliste
1979/80	C. IRRTHUM				
1980/81	C. IRRTHUM				
1981/82	C. IRRTHUM				
1982/83	C. IRRTHUM				
1983/84	C. IRRTHUM		1983/84	D. MEYER	
1984/85	H. WOLTER	A. URHAUSEN	1984/85	M. CARDONI	S. THINK
1985/86	H. WOLTER	A. MULLER	1985/86	N. SCHMIT	M. CARDONI
1986/87	H. WOLTER	T. GOEDERT	1986/87	M. CARDONI	N. SCHMIT
1987/88	F. CHINETTI	D. KAYSER	1987/88	M. CARDONI	N. SCHMIT
1988/89	H. WOLTER	T. GOEDERT	1988/89	N. SCHMIT	A. WEIS
1989/90	F. CHINETTI	P. KIEFFER	1989/90	M. CARDONI	S. WOLTER
1990/91	M. THRILL	D. KAYSER	1990/91	M. CARDONI	E. KARGES
1991/92	M. THRILL	P. KIEFFER			
1992/93	M. THRILL		1992/93	E. KARGES	
1993/94	M. THRILL	D. KAYSER	1993/94	F. DONVEN	
1994/95	M. THRILL		1994/95	F. DONVEN	
1995/96	M. THRILL		1995/96	F. DONVEN	
1996/97	M. THRILL	C. MEYER	1996/97	S. DENIS	F. DONVEN
1997/98	M. THRILL	F. CHINETTI	1997/98	S. DENIS	M. SWAVING
1998/99	M. THRILL	S. ARENDT	1998/99	S. DENIS	F. DONVEN
1999/00	S. RAVAL	F. CHINETTI	1999/00	S. DENIS	F. DONVEN
2000/01	N. RAVAL	M. THRILL	2000/01	S. DENIS	F. DONVEN
2001/02	M. THRILL	P. KIEFFER	2001/02	S. DENIS	N. SIEBENALER
2002/03	-----	-----	2002/03	S. DENIS	
2004/05	S. ARENDT	M. KRAMER	2004/05	S. DENIS	N. SIEBENALER
2005/06	S. RAVAL	M. KRAMER	2005/06	S. DENIS	F. DONVEN
2006/07	S. RAVAL	M. KRAMER	2006/07	S. DENIS	F. DONVEN
2007/08	S. RAVAL	M. KRAMER	2007/08	S. DENIS	P. LINDEN
2008/09	M. KRAMER		2008/09	S. DENIS	P. LINDEN
2009/10	M. KRAMER	G. LAMESCH	2009/10	S. DENIS	P. LINDEN
VETERANS			JUNIORS		
Saison	Vainqueur	Finaliste	Saison	Vainqueur	Finaliste
1984/85	A. MILLIM	M. MEYER	1984/85	J-P. WURTH	P. SCHLEIMER
1985/86	A. MILLIM	R. NUSS	1986/87	M. THRILL	Y. CIAFFONI
1988/89	P. GOEVLINGER	G. SCHMIT	1987/88	M. THRILL	G. GREGORIUS
1989/90	A. MULLER	C. IRRTHUM	1988/89	M. THRILL	D. KREMER
1990/91	H. WOLTER	C. IRRTHUM	1989/90	D. KREMER	Y. WELTER
1991/92	H. WOLTER	G. NERO	1990/91	C. WEIS	C. WEBER
1996/97	N. FREYMANN	G. HILTGEN			
1997/98	H. WOLTER	N. FREYMANN			
1998/99	P. KIEFFER	N. FREYMANN			
1999/00	N. FREYMANN	G. LAMESCH			
2000/01	P. KIEFFER	N. FREYMANN			
2001/02	P. KIEFFER	N. FREYMANN			
2002/03	F. PLEGER	J. FUNK			

CHAMPIONNAT NATIONAL PAR EQUIPES					
HOMMES			DAMES		
Saison	Champion	Deuxième	Saison	Champion	Deuxième
1982/83	LAZY LOB		1982/83	LAZY LOB	
1983/84	SCL	LAZY LOB	1983/84	LAZY LOB	
1984/85	LAZY LOB	COMMUNITIES	1984/85	SCL FINDEL	LAZY LOB
1985/86	LAZY LOB		1985/86	SCL FINDEL	LAZY LOB
1986/87	ESCH	LAZY LOB	1986/87	ESCH	LAZY LOB
1987/88	ESCH	LAZY LOB	1987/88	ESCH	LAZY LOB
1988/89	SCL	PLAYERS	1988/89	LAZY LOB	COMMUNITIES
1989/90	PLAYERS	SCL/ex aequo	1989/90	SCL	PLAYERS
1990/91	SCL	MONDORF	1990/91	ESCH	MONDORF
1991/92	MONDORF	LAZY LOB	1991/92	COMMUNITIES	SANDWEILER
1992/93	MONDORF	SANDWEILER	1992/93	LAZY LOB	SANDWEILER
1993/94	SANDWEILER	MONDORF	1993/94		
1994/95	SANDWEILER	MONDORF	1994/95	COMMUNITIES	SANDWEILER
1995/96	MONDORF	LAZY LOB	1995/96	SANDWEILER	LAZY LOB
1996/97	MONDORF	SANDWEILER	1996/97	LAZY LOB	COMMUNITIES
1997/98	MONDORF	SANDWEILER	1997/98	LAZY LOB	EIB
1998/99	SANDWEILER	PETANGE	1998/99	LAZY LOB	SANDWEILER
1999/00	PÉTANGE	LAZY LOB	1999/00	SANDWEILER	LAZY LOB
2000/01	COMMUNITIES	LAZY LOB	2000/01	LAZY LOB	ETTELBRÜCK
2001/02	ETTELBRÜCK	ANGELS	2001/02	LAZY LOB	COMMUNITIES
2002/03	COMMUNITIES	ANGELS	2002/03	LAZY LOB	ETTELBRÜCK
2003/04	ARLON	SANDWEILER	2003/04	ETTELBRÜCK	LAZY LOB
2004/05	ETTELBRÜCK	SANDWEILER	2004/05	ARLON	PETANGE
2005/06	ETTELBRÜCK	ARLON	2005/06	ARLON	BASTOGNE
2006/07	ETTELBRÜCK	ARLON			
2007/08	ARLON	SANDWEILER			
2008/09	ARLON	COMMUNITIES			
2009/10	ANGELS	SANDWEILER			

COUPE DE LUXEMBOURG					
HOMMES			DAMES		
Saison	Vainqueur	Finaliste	Saison	Vainqueur	Finaliste
1990/91	MONDORF	SCL	1990/91	WINNERS	ESCH
1991/92	MONDORF	MONDORF3	1991/92	SCL	LAZY LOB
1992/93	SANDWEILER		1992/93		
1993/94	MONDORF	LAZY LOB 2	1993/94	COMMUNITIES	LAZY LOB
1994/95	SANDWEILER		1994/95		
1995/96	LAZY LOB	MONDORF?	1995/96	LAZY LOB	SCL?
1996/97	MONDORF	ARLON	1996/97	LAZY LOB2	MONDORF
1997/98	MONDORF	PETANGE	1997/98	LAZY LOB	ETTELBRUCK
1998/99	SANDWEILER	PETANGE	1998/99	SANDWEILER	LAZY LOB
1999/00	MONDORF	LAZY LOB	1999/00	SANDWEILER	LAZY LOB
2000/01	MONDORF	LAZY LOB 2	2000/01	ETTELBRÜCK	COMMUNITIES
2001/02	MONDORF	ANGELS	2001/02	LAZY LOB 1	LAZY LOB 3
2002/03	ETTELBRÜCK	LAZY LOB	2002/03	LAZY LOB	ETTELBRÜCK
2003/04	SANDWEILER	ARLON	2003/04	ETTELBRÜCK	ARLON
2004/05	SANDWEILER	ETTELBRÜCK	2004/05	PETANGE	ARLON
2005/06	SANDWEILER	LAZY LOB	2005/06	ARLON	PETANGE
2006/07	ARLON	ARLON			
2007/08	SANDWEILER	ARLON			
2008/09	PETANGE	ANGELS			
2009/10	SANDWEILER	ARLON			